
Chronique du livre

André Joyal
Université du Québec à Trois-Rivières

**Ouvrage collectif et plaidoyer de
SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC**
Pour une décentralisation démocratique
Québec, Les Presses de l'Université Laval
2006, 215 p.

Voilà un ouvrage qu'il faut lire en ayant à la portée de la main le numéro d'*O&T* du printemps-été 2006, lequel, on se rappellera, portait précisément sur les enjeux de la décentralisation au Québec. Désireux de participer au débat – qui, inutile d'insister, n'est pas nouveau – l'organisme Solidarité rurale du Québec (SRQ) a fait appel à une brochette de collaborateurs pour la plupart bien familiers aux lecteurs d'*O&T* tels les B. Vachon, D.-G. Tremblay, R. Petrella, V. Lemieux, et mon collègue, l'économiste, très néo-libéral devant l'éternel, G. Paquet de l'Université d'Ottawa. Cependant, la surprise émane d'un auteur bien connu non pas pour ses écrits sur les organisations et les territoires, mais pour sa *Piscine à Kigali* (dans laquelle j'ai mis le gros orteil à une époque bien paisible alors que je venais de passer le cap de mes 40 ans). En effet, Gilles Courtemanche, aussi familier aux lecteurs du *Devoir* du samedi-dimanche, fournit ici une contribution qui, à mon avis, s'avère la plus éclairante de l'ensemble. Plusieurs abonderont en son sens lorsqu'il écrit que vivre en région signifie, presque toujours, vivre plus pauvrement que dans la métropole. Ou encore, lorsqu'il soutient qu'un des objectifs fondamentaux de la décentralisation devrait être celui de multiplier les lieux locaux et régionaux de pouvoirs afin d'humaniser la politique. Pour sa part, Gilles Paquet, à qui fut confiée la tâche de rédiger la postface de l'ouvrage, voit dans un tel ouvrage un triple mandat : clarifier les enjeux de la décentralisation, définir et débarbouiller (sic) les grandes manœuvres de ceux qui défendent le *statu quo* et susciter le courage de reculer stratégiquement sur certains plans pour mieux sauter. Et, pour bien soutenir son propos, Paquet met le paquet (jeu de mots volontaire) en

citant Montaigne : « Faire un bouquet des fleurs d'autrui, ma seule contribution est le cordon qui les lie ».

Dans la première partie intitulée *Perspectives historiques*, Jean Des Lauriers, de SRQ, décrit, dans leurs traits principaux, les différents efforts accomplis depuis la parution en 1977 du fameux *Livre blanc sur la décentralisation*. Les lecteurs de ma génération se rappelleront l'attention qu'il avait suscité par ses différents objectifs, dont celui consistant à redonner la responsabilité des décisions aux citoyens en rapprochant les centres de décision et en revalorisant l'expression démocratique. Les mêmes lecteurs se rappelleront tout autant de la parution du *Choix des régions* (1983) et la confirmation des MRC en tant qu'acteurs du développement régional. Dans la même lignée, pourquoi ne pas évoquer la parution en 1988 du plan d'action gouvernemental en matière de développement régional : *Québec à l'heure de l'entreprise régionale*, dans lequel on reconnaissait pour une première fois, de façon bien explicite, les vertus du développement local. Et le temps a passé, avec ici et là de menues réformes comme celle conduisant à la création en 1997 des Centres locaux de développement (CLD) (sans leur donner l'argent requis pour assurer leur efficacité). De là, Des Lauriers nous situe en plein XXI^e siècle avec l'avènement de la Politique nationale de la ruralité (PNR) suivie, ce qui n'a pas manqué à l'époque de soulever la controverse, par la création des Conférences régionales des élus (CRÉ). Faut-il se surprendre de le voir conclure que, malgré les discours et les conceptions larges de la décentralisation perçues à certains moments (depuis 1977), la décentralisation demeure toujours à faire ?

Gilles Courtemanche ouvre la deuxième partie par un constat : le Québec demeure aujourd'hui l'une des sociétés les plus centralisées du monde occidental, et en même temps l'une des plus pauvres démocratiquement par son adhésion au système parlementaire britannique. Mais puisqu'il faut débattre de la décentrali-

sation au Québec, notre journaliste, reconnu pour son appui aux valeurs véhiculées par le mouvement altermondialiste, fait ici l'effort d'être le plus pertinent possible. J'en veux pour preuve l'exemple de la politique forestière qui, à ses yeux, pourrait, à l'instar de la politique nationale de la santé, être conçue de façon à ce que chaque région puisse la modeler en fonction de leurs ressources forestières. Même chose en ce qui regarde la collecte des ordures, les investissements dans les espaces verts, dans les bibliothèques locales ou dans l'organisation de la circulation. Toujours en s'interrogeant sur le type de pouvoirs à octroyer aux régions, Courtemanche évoque les services de proximité en faisant allusion à la responsabilité des régions d'organiser leur vie collective. Aux types de services déjà mentionnés s'ajoutent ici, entre autres, l'école, l'hôpital, l'aménagement du territoire. Il se dit persuadé que si les régions détenaient quelques pouvoirs financiers et décisionnels, les Saguenayens, pour se rendre dans la capitale nationale, rouleraient sur une route 175 élargie depuis des lustres. Mais, en s'inspirant du modèle français, pour Courtemanche, puisqu'il faut bien commencer par un bout, c'est celui de la culture qu'il faut choisir en tout premier lieu puisque, selon lui, de tous les domaines, c'est à n'en pas douter celui qui, au Québec, est le plus centralisé. Si on se retrouvait avec davantage de festivals westerns par ailleurs, on aurait moins de téléséries médiocres. Avec raison, Courtemanche reproche aux gouvernements de ne voir dans les régions que des territoires exploitables et corvéables au profit du centre qui incarne le bien collectif. Mais quand il écrit que les bûcherons connaissent mieux la forêt que les économistes, je ne peux le suivre, car il y a des économistes qui savent que l'eucalyptus brésilien (sept ans pour parvenir à maturité) représente une très forte concurrence pour nos épinettes...

Suit ma prolifique collègue de téléuniversité, Diane-Gabrielle Tremblay. Elle traite du rôle de l'État en s'attardant à la théorie néoclassique et à la vision institutionnaliste de l'État. Ce dernier élément m'intéresse grandement, car je m'identifie comme un économiste évolutionniste. Mais dans un livre sur la décentralisation au Québec, je m'attends à un autre type de réflexion. Cependant, le lecteur intéressé par l'œuvre (quasi complète) de l'auteure trouvera ici des autoréférences à pas moins de 17 publications (dont quelques livres avec plus de 500 pages) et à 6 publications en collaboration. C'est ce qui la conduit à écrire qu'une décentralisation fondée sur une gouver-

nance mixte paraît la meilleure avenue pour assurer la participation des acteurs (locaux) à la définition des objectifs et des solutions (de leur localité).

Cette deuxième partie se termine avec la contribution de celui qui, ces dernières années, par sa participation à l'émission *Indicatif présent* de Radio-Canada, nous annonçait l'arrivée du printemps. En effet, son agent, jusqu'à récemment, trouvait à Riccardo Petrella des engagements *coast-to-coast* à l'occasion du solstice du printemps. SRQ en profitait, bien sûr, pour lui offrir une tribune. Ici, après nous avoir appris que Coca-Cola, en embouteillant son eau dans des contenant Dasani, est parvenu durant un certain temps à la vendre 3 000 fois plus cher que le prix payé, mon collègue économiste à l'Université de Louvain met en garde contre le danger pour une collectivité locale de perdre son âme si, par la voie de la décentralisation, elle permet la privatisation d'un bien/service public. En effet, comme il l'écrit en conclusion : « Dans la sauvegarde des droits humains et de la justice sociale, il n'y a pas de raccourcis possibles ».

Vincent Lemieux, de l'Université Laval, ouvre la dernière partie en s'attardant longuement sur un ouvrage de Kochen et Deutsch publié il y a plus de 25 ans. De ce modèle, il tire huit composantes qui vont de la pluralité à la participation reconfigurante, en passant par l'aplatissement (!) et la délégation. L'auteur présente ces composantes à la faveur d'une étude en région en les situant dans les domaines municipal, scolaire et sociosanitaire. Auteur lui-même de deux ouvrages sur la décentralisation, Lemieux termine sa contribution en affirmant que c'est dans la décentralisation politique que se manifestent les principaux avantages d'une décentralisation démocratique, parce qu'elle est la seule où les destinataires des services sont à la fois des électeurs, des contribuables et des citoyens.

Bernard Vachon complète cette troisième partie de l'ouvrage. C'est par la bande qu'on trouve des liens avec ce qui fait l'objet de ce livre, car l'essentiel des propos de mon collègue de l'UQAM (lui aussi un retraité actif, comme d'autres collaborateurs à ce volume) pourrait se retrouver dans n'importe quel livre traitant de développement régional. Ainsi, on trouve une description évolutive des régions de la Haute-Gaspésie et de l'Abitibi-Ouest (1971-2002) et une reprise de son cercle de dévitalisation locale (publié en 1993). Quant aux recommandations exprimées, on conviendra qu'elles pourraient voir leur mise en pra-

tique sans bouleversements majeurs de nos institutions. Elles portent entre autres sur l'amélioration de la compétitivité des économies régionales. Pour y parvenir, on admettra qu'il faut favoriser : la diversification, le renforcement de la cohésion sociale, l'amélioration des réseaux de transport, l'essor de la deuxième et troisième transformation, le développement de nouveaux produits touristiques et la protection du patrimoine naturel et culturel... Je suis, par ailleurs, en accord avec le constat favorable qu'il dégage des CRÉ : un pas dans la bonne direction. Pour avoir vu pendant des années comment fonctionnait en Mauricie/Bois-Francs l'ancien CRD, je n'ai pas versé une larme en apprenant sa reconversion en CRÉ. Et je suis aussi d'accord avec Vachon lorsqu'il parle – un tant soit peu – de la décentralisation en évoquant le danger que certains élus se comportent en petits potentats (en France, on parle du danger de l'avènement de nouvelles baronnies).

Il revint à Gilles Paquet, reconnu pour son franc parler (les vraies affaires comme on dit sur les lignes ouvertes), de commenter les propos des différents collaborateurs. Ayant été responsable d'une chaire sur la gouvernance, c'est sans surprise qu'on y trouve une définition et une référence au fameux triangle de Boulding avec pour chaque sommet : économie, politique, société. Néoclassicisme oblique, les partisans d'un rôle dominant de l'État que sont les Courtemanche, Tremblay et Petrella font l'objet de gentils sarcasmes. C'est le concept de l'État jacobin (moi je suis plutôt girardin, en matière de foot comme en matière de gestion administrative) que critique, non sans une certaine pertinence, l'économiste d'outre-canal Rideau. Or, tel que bien précisé, au sein de l'État il existe des intérêts qu'on ne veut pas voir compromis par la dilution des pouvoirs. Ayant la chance de suivre d'assez près la mise en œuvre de la PNR, je ne peux qu'exprimer mon accord avec Paquet quand il y voit un bon exemple d'une pratique administrative décentralisée qui donne de bons résultats, malgré la faiblesse des montants investis (il y aura davantage pour la deuxième phase, heureusement).

Tout ce débat me fait penser à cette remarque d'un collègue africain lors d'un séminaire sur la... décentralisation tenu au Bénin il y a trois ans. *Trop d'État fait mourir d'étouffement, pas assez d'État fait mourir d'inanition.* Pas toujours facile de trouver le juste équilibre, mais encore faut-il vouloir le chercher. Si

SRQ a la bonne idée de faire une nouvelle édition de cet ouvrage dans quelques années, je lui recommande de faire appel, en plus de Gilles Courtemanche, à quelques collaborateurs du numéro d'*O&T* du printemps-été 2006. ■

**Diane-Gabrielle Tremblay
et Rémi Tremblay (sous la direction de)**
*La compétitivité urbaine à l'ère de
la nouvelle économie : enjeux et société*
**Québec, Presses de l'Université du Québec
2006, 410 p.**

Cet ouvrage issu du colloque 2005 de l'Association d'économie politique (AEP) résulte des efforts conjoints de la Chaire Bell en technologies et organisation du travail, de Télé-Université de l'UQAM et du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES-UQAM). Comme on le voit avec le titre, il y est beaucoup question de la « nouvelle économie ». Les responsables de cette initiative ont donc fait fi de la conclusion auxquelles étaient venus les principaux participants (dont Jean Gadrey, de l'Université de Lille I) lors du colloque de 2002 de l'APE. Dans la foulée de l'hécatombe des *dot.com*, on avait alors convenu qu'il n'y avait jamais eu véritablement de nouvelle économie. Ce qui n'est pas sans me rappeler un autre colloque de l'AEP, au plus fort de la crise du travail des années 1990 où les participants se sont entendus comme larrons en foire en évoquant le concept de société dite post-salariale. Une expression contredite par les faits, et qui est donc passée à la trappe. Apparemment, il redevient pertinent de parler de « nouvelle économie » (même si les nouvelles technologies qui en justifient l'utilisation commencent à ne plus être vraiment nouvelles). Pas moins de 23 universitaires ont contribué à cet ouvrage. Devant forcément faire des choix, je m'en tiendrai aux auteurs les plus intéressants parmi ceux qui sont familiers aux lecteurs d'*O&T*.

Diane-G. Tremblay de Télé-Université-UQAM, dont certains travaux ont déjà été évoqués dans cette chronique, à uni ici ses efforts à un de ses jeunes collègues, Rémi Tremblay, dont on aura sûrement l'occasion d'entendre parler dans les prochaines années. Ils présentent l'ouvrage en se référant aux principaux auteurs qui ont marqué l'économie du savoir ces dernières années. On nous prévient qu'il sera beaucoup